

Commune de Miserey-Salines
Modification simplifiée du PLU
AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que par délibération du 25 janvier 2017, le conseil municipal a défini les modalités de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La mise à disposition du public du projet se déroulera à la mairie de Miserey-Salines, à compter du 13 février 2017 au 15 mars 2017 inclus.

Le dossier de modification simplifiée du PLU et un registre destiné à recevoir les observations et propositions du public sont mis à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le projet sera également consultable sur le site internet de la commune : (<http://misereysalinesplu.fr>).

Le public a la possibilité de transmettre les observations et propositions par correspondance à l'attention de Monsieur le Maire, soit par courrier à l'adresse de la mairie de Miserey-Salines, soit par courriel avec mention « MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU » à l'adresse (mairiedemiserey@wanadoo.fr).

La délibération susvisée et le présent avis sont consultables en mairie pendant toute la durée de la mise à disposition.

Le maire,
Marcel FELT